



Direction générale de la cohésion sociale
Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes

Veille de l'actualité – 19 juin 2019

Une consultation mondiale des féministes



En marge du G7 égalité présidé par la France, le président Emmanuel MACRON a fait part de son souhait d'organiser à Paris le grand forum mondial des femmes Pékin+25, sous l'égide de l'ONU. La France a donc la responsabilité importante d'accueillir cet événement qui aura lieu en juillet 2020, après un lancement au Mexique, pays partenaire. Dans ce cadre, Marlène SCHIAPPA a mené un tour de la diplomatie féministe en Amérique. Un déplacement en trois temps. Du 30 au 31 mai, la secrétaire d'État s'est rendue à Mexico afin de rencontrer ses homologues, des élus, et participer au Women's forum. Séjour au cours duquel elle a annoncé vouloir relever à 50 % les quotas de femmes « dans tous les domaines ». « Il n'y a pas de raison de laisser des quotas à 30 % ou 40 % alors que nous représentons 52 % de l'humanité. 50 % est déjà un compromis », a-t-elle expliqué. Marlène SCHIAPPA s'est ensuite rendue à Vancouver pour participer à Women Deliver avec la société civile et travailler avec ses homologues du G7 égalité avant de se rendre à New York. Une destination finale où elle a lancé, le 7 juin, [la grande consultation mondiale des organisations féministes](#) pour que le grand forum mondial des femmes Pékin+25 puisse refléter les aspirations et les engagements de la société civile féministe. Sur un site dédié, les féministes du monde entier sont invitées à s'exprimer pour que les organisatrices puissent construire un programme ambitieux et volontaire à leur image.

Action gouvernementale

IVG – Selon un communiqué du 11 juin, « [Marlène Schiappa soutient l'étude d'un allongement des délais de l'IVG](#) », et estime que « l'allongement raisonnable des délais légaux de l'IVG serait une avancée pour les droits des femmes, mais aussi et surtout pour la santé des femmes. Une telle décision doit être prise avec un véritable travail de fond réunissant l'ensemble des parties prenantes et travaillant sur les conditions globales d'accès à l'avortement : maillage territorial, informations sur la clause de conscience etc. ». C'est pourquoi elle soutient la mission lancée par la Délégation aux droits des femmes de l'Assemblée nationale et sa présidente, la députée Marie-Pierre RIXAIN. Cette mission débouchera sur le dépôt d'une proposition de loi, avec pour objectifs d'expertiser l'accès à l'IVG en France et l'allongement du délai d'accès de 12 à 14 semaines (lire aussi page 2).

FEMEN – Le [communiqué de Marlène Schiappa saluant l'action de lanceuses d'alerte des Femen](#) sur les féminicides (veille du 31 mai) a été mis en ligne sur notre site. « Je salue les initiatives d'associations en France comme FEMEN récemment, et d'autres collectifs féministes, pour alerter sur le nombre de femmes tuées par leur conjoint ou ex conjoint », écrit la ministre. « Personne ne peut se satisfaire de la quantité préoccupante de féminicides, et certainement pas moi. À cet égard, elles jouent le rôle de lanceuses d'alerte pour la société. ».

EXCISION – Marlène SCHIAPPA lancera un grand plan de lutte contre l'excision **le vendredi 21 juin** à la Maison des femmes de Saint-Denis. Ce plan répondra aux objectifs suivants : enrichir l'état des connaissances et établir un état des lieux des mutilations sexuelles féminines ; mieux sensibiliser pour mieux prévenir ; améliorer la santé des femmes victimes de mutilations sexuelles ; lutter contre les mutilations sexuelles féminines au plus près des territoires ; faire de la France un pays exemplaire.

Journal officiel

MATERNITÉ – Un [décret n° 2019-591 du 14 juin 2019 relatif à l'amélioration de la protection maternité pour les exploitantes agricoles](#) a été publié au *Journal officiel* du 16 juin. Le décret prévoit que la durée d'arrêt de travail minimale des non-salariées des professions agricoles en congé maternité fixée à huit semaines se décompose en un arrêt obligatoire de deux semaines avant la date présumée d'accouchement et de six semaines après. Il précise les modalités de recours à l'indemnité journalière créée par la même loi. Il fixe par ailleurs le montant et la durée maximale de versement de l'indemnité journalière subsidiaire versée si l'exploitante agricole ne peut se faire remplacer sur l'exploitation.

PROSTITUTION – Un [arrêté du 29 mai 2019 fixant la liste des titres de séjour prévue au 1o de l'article R. 441-1 du code de la construction et de l'habitation](#) a été publié au *Journal officiel* du 9 juin. Cet arrêté permet entre autre d'inclure l'autorisation provisoire de séjour délivrée dans le cadre des parcours de sortie de la prostitution.

Parlement

MONDIAL 2019 – Sous le titre « [Mondial 2019 : Vive les footballeuses ! Un mois qui fera progresser l'égalité femmes-hommes](#) », la délégation aux droits des femmes du **Sénat** a adopté le rapport d'information et les propositions de recommandations de Annick BILLON, Céline BOULAY-ESPÉRONNIER, Victoire JASMIN et Christine PRUNAUD sur la place des femmes dans le football et la Coupe du monde féminine 2019. Signalons que [dans un communiqué du 3 juin](#), la délégation aux droits des femmes du Sénat regrette le signal symbolique que constitue l'éviction des Bleues de Clairefontaine (veille du 31 mai).



G7 – La délégation aux droits des femmes du Sénat a organisé le 20 juin une table ronde sur « [Les enjeux du prochain G7 : quelle dynamique mondiale en faveur de l'égalité femmes-hommes et des droits des femmes et des filles ?](#) »

OUTRE-MER – Les actes du colloque « L'engagement des femmes d'outre-mer » organisé au **Sénat** le 20 février par la Délégation aux outre-mer et par la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes (veille du 14 février), ont été mis en ligne sur le site du Sénat sous le titre « [L'engagement des femmes outre-mer : un levier clé du dynamisme économique](#) ».

FONCTION PUBLIQUE – Pour information, signalons les deux circulaires du Premier ministre parues au *Journal officiel* : la [circulaire du 5 juin 2019 relative à la transformation des administrations centrales et aux nouvelles méthodes de travail](#) (JO du 6 juin) et la [circulaire du 12 juin 2019 relative à la mise en œuvre de la réforme de l'organisation territoriale de l'État](#) (JO du 13 juin).

TRANSPORTS – L'**Assemblée nationale** a adopté le 18 juin en première lecture le projet de loi d'orientation des mobilités (LOM) par 372 voix contre 40 et 144 abstentions. L'Assemblée complète le dispositif introduit en commission, en s'assurant que les arrêts à la demande la nuit sont réalisés « dans le respect des règles de circulation », de façon à assurer la sécurité des passagers descendant du bus. Le texte prévoit également qu'un bilan annuel des violences et atteintes à caractère sexiste dans les transports publics collectifs de voyageurs soit rendu public. Il renforce également la formation en la matière à destination des personnels au contact des usagers, et non des seuls agents des services de sécurité de la RATP et de la SNCF, comme le prévoit aujourd'hui le code des transports.

IVG – Le 11 juin, à l'occasion de l'examen du projet de loi de réforme du système de santé, le **Sénat** est revenu, lors d'une seconde délibération, sur l'allongement de deux semaines des délais pour pratiquer une IVG. Cet amendement porté par la sénatrice PS Laurence ROSSIGNOL, avait été voté le 7 juin. Il prévoyait de porter jusqu'à la fin de la 14^e semaine de grossesse le délai légal pour avorter, au lieu de 12 semaines. Marlène SCHIAPPA et la députée Marie-Pierre RIXAIN ont annoncé une nouvelle proposition de loi à l'automne sur cette question.

Agenda

JEUDI 20 JUIN – Alors que 66 femmes ont été assassinées par leur mari, compagnon ou ex-compagnon, un rassemblement « Un Panthéon pour les femmes » et une scénographie contre les féminicides sont organisés par le groupe « On arrête toutes ». Celui-ci revendique des pouvoirs publics et du gouvernement que toutes les dispositions soient prises, de façon urgente, en moyens financiers, humains et judiciaires pour que cesse cette barbarie. Il se tiendra place du Panthéon à Paris dès 18h30.

DIMANCHE 23 JUIN – Le réseau **Femmes & Challenges** du CCI organise une rencontre « [Business au Féminin](#) » dans le cadre de la Coupe du monde féminine de la FIFA au Havre. Des témoignages de femmes inspirantes y seront livrés, avant un départ groupé vers le match de huitième de finale au Stade Océane.

MARDI 25 JUIN – Les **Nouvelles News** organisent une formation SPEAK UP « [Déclic, prendre la parole pour booster sa carrière](#) » à Paris. Celle-ci sera animée par Isabelle GERMAIN, fondatrice du journal d'information paritaire Les Nouvelles News, spécialiste de la question des stéréotypes, formée à la technesthésie, aux méthodes du média-training et aux thérapies comportementales.

MARDI 25 JUIN – L'**Institut Émilie du Châtelet** organise un café autour du thème « [Femmes et climat : Féminisme et transition écologique, des convergences ?](#) » Celui-ci s'organisera autour d'une présentation d'Yveline NICOLAS, coordinatrice de l'association **Adéquations**. Il sera animé, conjointement, par Monique DENTAL, présidente de l'association féministe Ruptures, et par Evelyne PEYRE vice-présidente de l'IEC.

MARDI 2 JUILLET – Signalons [la prochaine projection du Centre audiovisuel Simone de Beauvoir : Palestine, de fil en aiguille](#), en présence de la réalisatrice Carol Mansour et de Muna Khalidi, productrice au Forum des images. La séance sera suivie d'une rencontre. (« Douze femmes palestiniennes parlent de leur vie en diaspora, de leurs souvenirs et de leur identité ; le tout relié par le fil durable de la broderie »).

DU 27 AU 30 AOÛT – « Comment penser, comment observer l'émancipation du point de vue du genre ? De quoi s'émancipe-t-on précisément, et comment ? Quelles sont les conditions pratiques et politiques d'une émancipation collective ? » Cinq ans après son premier Congrès en septembre 2014 à l'ENS Lyon, l'**Institut du genre** organise son deuxième Congrès international du 27 au 30 août 2019, en partenariat avec l'Université d'Angers, sur le thème « Genre et émancipation ». Pendant quatre jours se dérouleront plus de 70 ateliers, plusieurs débats et deux plénières internationales, l'une consacrée aux mouvements anti-genre et l'autre aux violences sexuelles et sexistes. Plus de 350 chercheur.e.s sont attendu.e.s. [Retrouver le site dédié au congrès.](#)



Associations

MINEURS – Une pétition intitulée « [Ça suffit ! Sauvons maintenant les mineurs victimes de violences sexuelles](#) » a été mise en ligne. Adressée au Premier ministre et au Parlement, elle demande que soit adoptée au plus vite dans le code pénal une obligation de signaler au procureur de la République les suspicions de violences physiques, psychologiques et sexuelles sur les mineurs par au minimum tous les médecins et si possible par d'autres professions. Le signalant de bonne foi bénéficierait de mesures de protection juridique et le choix de ne dévoiler son identité qu'au procureur de la République sans prendre le prétexte de nouvelles études ou mission d'information complémentaires qui retarderaient une fois de plus la véritable protection des enfants.

SEXISME GAY – Huit femmes lancent un appel sur le site de *Têtu* (« [Sexisme : lettre ouverte à nos camarades militants gays](#) ») pour mettre fin au sexisme au sein de la communauté LGBT, et notamment dans les associations. « Être une femme dans le milieu LGBT c'est être confrontée à une double peine. Loin de nous l'idée de hiérarchiser les minorités mais force est de constater que notre double discrimination, femme et homosexuelle, ne semble pas véritablement être intégrée par un certain nombre de gays, malgré quelques discours de façade ! », écrivent les signataires. « A notre combat pour les droits des personnes LGBT s'ajoute aujourd'hui le besoin de défendre nos droits comme femmes au sein même de notre communauté ».



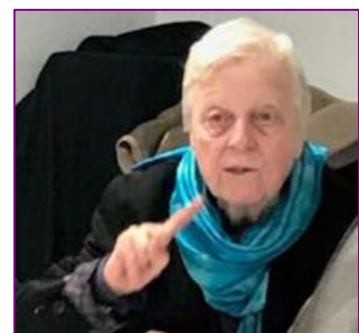
JUSTICE – Le 17 mai 2019, Edith SCARAVETTI a été condamnée à dix ans de prison en appel pour le meurtre de son conjoint violent. En première instance, la Cour d'assises avait retenu l'homicide involontaire et prononcé trois ans d'emprisonnement à l'encontre de cette femme victime de violences conjugales. Dans un communiqué titré « [Affaire Edith Scaravetti, le deux poids deux mesures de la justice patriarcale](#) », **Osez le Féminisme !** exprime sa révolte et son indignation face à la décision de la Cour d'appel qui ignore la spécificité des violences subies par Edith SCARAVETTI. On en profite pour souhaiter un bon anniversaire à **Osez le Féminisme !** L'association vient en effet de fêter ses dix ans, une « décennie de luttes, d'avancées et d'espoirs ».



REALITÉ VIRTUELLE – La société **Reverto** propose des solutions immersives (réalité virtuelle et vidéo 360°) afin de sensibiliser sur le sexisme et le harcèlement sexuel en entreprise ainsi qu'à prévenir ces agissements. Dans ces vidéos, les collaborateurs sont immergés dans la peau d'une victime sur son lieu de travail pendant 7 minutes. La réalité virtuelle permet de créer un « trompe l'œil » pour le cerveau qui va enregistrer les situations vécues comme un souvenir. Les spectateurs sont, après cette expérience, plus à même de reconnaître et d'agir contre ces situations. [À découvrir sur le site de Reverto.](#)

Hommage

Les associations Pyrrha, Eleuthéria, Vigilance et Devenir, nous informent du décès de leur amie Anne LE GALL (photo), le vendredi 14 juin 2019. Anne LE GALL, féministe de la « seconde vague », participe aux manifestations du Planning familial et du Mouvement pour la liberté de l'avortement et de la contraception (MLAC). Syndicaliste (FO) et adhérente au Parti socialiste, figure de la Grande Loge Féminine de France, elle a été l'une des initiatrices de la revendication de « parité » lancée par l'ouvrage qu'elle co-écrit avec Françoise GASPARD, Claude SERVAN-SCHREIBER, *Au pouvoir, citoyennes ! Liberté, Égalité, Parité* (Seuil, 1992). *Le Dictionnaire des féministes* (sous la direction de Christine BARD, PUF, 2017) souligne cependant que « La pensée d'Anne Le Gall ne laisse pas de traces écrites : généreuse dans ses combats et inlassable pourfendeuse des inégalités faites aux femmes, elle utilise l'arme de l'oral, dans des cercles restreints ou dans les réunions publiques, les assemblées, les colloques féministes où elle est très présente depuis les années 1970. Ses prises de parole, toujours vibrantes d'indignation et d'énergie, érudites et argumentées, diffusent le féminisme par capillarité, sans passer par les honneurs médiatiques et les postes de pouvoir dans les organisations ». Ses obsèques auront lieu le mercredi 26 juin à 14 h 30 au crématorium du Père-Lachaise.



Coupe du monde

Porté par un réel engouement populaire, nous en avons été témoins devant Argentine-Écosse au Parc des princes, le mondial 2019 est un succès. Les joueuses de l'équipe de France vont rencontrer le Brésil en huitième de finale le 23 juin. Avec plus de 10 millions de téléspectateurs lors du match contre la Norvège, indique *Le Parisien*, les Bleues ont fait mieux que leurs homologues masculins défaits en Turquie le lendemain et qui n'ont rassemblé que 5 millions de spectateurs. Selon le journal *L'Equipe*, les Bleues avaient déjà explosé des records d'audience contre la Corée du Sud lors du match d'ouverture de la coupe du monde le 7 juin. À l'heure des premières victoires de l'équipe de France, RTL nous rappelle, le 7 juin dernier que L'expression « football féminin » pose un problème. Une pique de rappel sémantique administrée par Mélissa PLAZA, ancienne joueuse professionnelle. En effet, que le football soit pratiqué par des hommes ou des femmes, « C'est exactement les mêmes règles, la même taille de ballon, la même taille de terrain, la même taille de buts. Le même nombre de minutes jouées par match et surtout, la même passion », a-t-elle expliqué. Selon la linguiste ALPHERATZ, auteure de la *Grammaire du français inclusif* (éd. Vent Solars, 2018), cette hiérarchie faisant alors du genre masculin, un genre « universel et générique », reflète celle d'un monde dominé par les hommes. En conséquence, la version dite « féminine » du football en devient un « sous-sport », au même titre que « la catégorie sociale des femmes est une sous-catégorie de l'humain » explique-t-elle.



Revue de presse

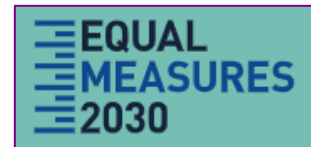
FONCTION PUBLIQUE – Sous le titre « [Il faut favoriser l'égalité professionnelle femmes-hommes pour transformer la fonction publique](#) »,

Olga TROSTIANSKY (photo), présidente du Laboratoire de l'égalité, Fabien TASTET, président de l'association des administrateurs territoriaux de France (AATF) et les membres d'Administration Moderne, association interministérielle des femmes hautes fonctionnaires, publient une tribune dans *Libération* du 3 juin ; « Malgré un volontarisme affiché, l'administration peine à combler ses lacunes en matière de parité. » Selon les signataires, « Pour réussir la grande cause du quinquennat de l'égalité professionnelle femmes-hommes, la loi de transformation de la fonction publique doit être à la hauteur de l'enjeu et ne pas constituer un rendez-vous manqué. Il y a un lien intrinsèque entre la modernisation de l'action publique et l'application d'une égalité réelle entre les femmes et les hommes au sein de l'administration. Au-delà du seul objectif de justice, cette égalité est un facteur puissant d'efficacité, d'innovation et de cohésion au service du pays. »



ENTREPRISES – « Les entreprises disposant de politiques de mixité ont 31 % de chances supplémentaires de déclarer des résultats commerciaux en hausse que celles qui n'en ont pas. » Ce chiffre provient d'un rapport de l'**Organisation mondiale du travail** basé sur une enquête diffusée auprès de 13 000 entreprises. Un fait qui semble pourtant difficile à entendre. En effet, si **les Nouvelles News** du 28 mai titre « Mixité et performance : ça se confirme mais... » c'est bien parce que ce même rapport souligne que « Pour parvenir à une réelle mixité à tous les niveaux de l'entreprise, il faut tout un écosystème de politiques publiques et d'infrastructures sociales comme d'efforts propres à l'entreprise qui incluent des engagements forts en faveur de la mixité de la haute direction et des investissements pour faire évoluer les femmes comme cadres et dirigeantes. » Signalons ici que la Conférence internationale du Travail de l'OIT [a adopté deux nouveaux instruments – une convention et une recommandation – pour combattre la violence et le harcèlement au travail.](#)

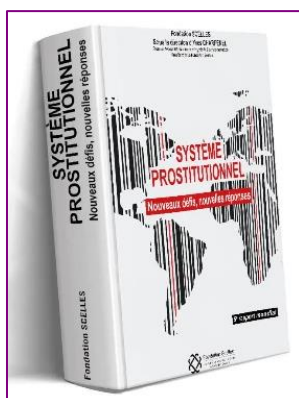
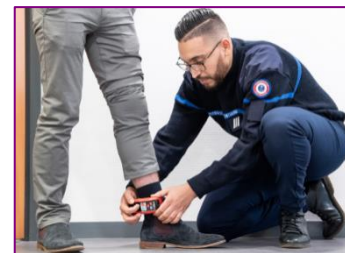
PROSPECTIVE 2030 – C’est notamment dans *Madame Figaro* du 3 juin que sont rapportées les conclusions d’[Equal Measures 2030](#). Le groupe, à l’origine d’un nouvel index global de l’égalité de genre, forge un triste constat : en 2030, aucun pays n’aura atteint l’égalité entre les femmes et les hommes. En effet, selon le barème présenté dans l’étude, seule une note supérieure à 90 montre des efforts « excellents » en matière d’égalité. Problème : aucun pays n’est aussi bien noté pour l’instant. Le Danemark, qui arrive en tête, a obtenu la note de 89,3. La France, quant-à-elle, arrive en 14^e position avec 84.



ENTREPRENARIAT – Lever des fonds est toujours compliqué pour les entrepreneuses : c’est le triste constat que dresse *Les Echos* le 11 juin. Force est de constater que, sur les 15 plus grosses levées de fonds réalisées par des start-up françaises en 2018, aucune n’est dirigée par une femme, et seulement trois d’entre elles ont une équipe de cofondateurs mixte. Le président du fonds d’investissement Isai, Jean-David CHAMBOREDON, explique cette difficulté par les précautions prises par les startuppeuses lorsqu’elles présentent leur dossier. « Les femmes sont en général plus mesurées. Les hommes sont souvent plus à l’aise dans une survente de leur projet en promettant la lune ».

RADIO – En dix ans, les matinales radios se sont politisées selon une étude publiée dans *la Revue des Médias* de l’**Institut national de l’audiovisuel (INA)**. Politisées peut être mais surtout, les matinales radios se sont très peu féminisées. Ainsi, 80 % des invités des radios généralistes sont des hommes. *France Culture* se distingue avec une présence des femmes à l’antenne qui est passée de 12,9 % à 30,3 % en dix ans. Néanmoins, la parité demeure lointaine.

BRACELET ELECTRONIQUE – Pour protéger les victimes de violences conjugales et éviter la récidive, la présidente du tribunal de grande instance de Pontoise propose d’expérimenter un système qui permettrait de lancer l’alerte dès qu’une distance prédéfinie est franchie par l’agresseur potentiel. En ce sens, *Libération* se penche, le 2 juin dernier, sur Le bracelet électronique, un nouvel espoir antiféminicides. En effet, « Le bracelet électronique pourrait contribuer à réduire la peur dans laquelle vivent ces femmes », estime Gwenola JOLY-COZ, présidente de l’association **Femmes de justice**. Pour autant, elle insiste : « On ne prétend pas détenir une solution miracle, simplement que cela vaudrait la peine d’essayer. » Un parti pris qu’a déjà adopté l’Espagne, où des bracelets électroniques de ce type ont été mis en place dès 2009 et semblent porter leurs fruits.



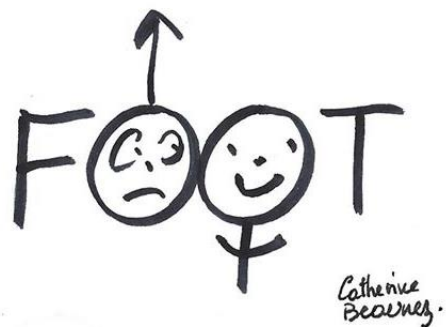
PROSTITUTION – La **Fondation Scelles** a publié son 5^e rapport mondial le 4 juin dernier. Celui-ci, intitulé « [Système prostitutionnel : nouveaux défis, nouvelles réponses](#) », dénonce notamment la prostitution en ligne. « Une industrie en plein essor », selon *Le Figaro* daté du même jour, qui a même supplanté la prostitution de rue en 2017. En ce sens, Yves CHARPENEL, président de la fondation, dénonce le niveau « industriel et sans risque » de l’exploitation sexuelle en ligne qui permet aux proxénètes d’éviter les risques personnels en se tenant « à distance du trafic ». Un rapport également repris par le *Huffington Post* du 4 juin qui s’attarde sur le phénomène des « petits amis » proxénètes [qui] s’installe en France. Ainsi, les “loverboys” sont des hommes jeunes, la vingtaine en général. Ils séduisent des filles encore plus

jeunes, généralement mineures. Ils créent l’illusion d’une histoire d’amour puis fixent une situation de dépendance affective et financière. Enfin, ils finissent par les prostituer, une phase qui s’accompagne souvent de violences physiques. Un phénomène qui s’accroît fortement en France. En effet, de 21 affaires en 2015, ces dernières se sont élevées à 84 en 2017.

VIH/SIDA – *Slate*, dans un article publié le 3 juin, pointe un curieux paradoxe. En effet, La moitié des malades du sida sont des femmes, mais les recherches se font d’abord sur les hommes. La plupart des traitements étant testés en grande majorité sur des hommes, les réactions des femmes à ces derniers demeurent donc peu analysées. Or, « Il existe toutes sortes de différences entre les hommes et les femmes, probablement en partie dues à des effets hormonaux », constate Monica GANDHI, professeure de médecine à l’université de Californie à San Francisco.

INFIDÉLITÉ – *L’Humanité* du 7 juin rapporte les résultats d’un sondage Ifop réalisé auprès de 5 000 Européennes. Ainsi, l’infidélité féminine, bien que demeurant moins bien perçue que la masculine, est désormais assumée par un nombre croissant de femmes. Ainsi, « En 2019, elles sont 37 % à admettre avoir déjà fait l’amour avec une autre personne que (leur conjoint.e) ».

CHARLIE HEBDO – Comme beaucoup d’autres avant elle, la dernière couverture de *Charlie Hebdo* suscite la polémique. Consacrée à la Coupe du monde féminine de football organisée en France, la une en date du mercredi 12 juin, montre un sexe féminin avec un ballon à la place du clitoris. Le dessin est barré de ces quelques mots : « Coupe du monde féminine : on va en bouffer pendant un mois ! » Et l’éditorial de RISS, directeur de publication du journal satirique, en remet une couche : « Le foot féminin devra-t-il aussi participer à l’abrutissement des foules pour être pris au sérieux et considéré comme l’égal du foot masculin ? » Le dessin de BICHE a suscité de nombreuses réactions en quelques heures sur les réseaux sociaux. Si certains y ont vu une nouvelle expression de la liberté de caricature de la presse, d’autres ont critiqué la réduction de la femme à son sexe et une « représentation anatomique désastreuse » et caricaturale. De son côté, le 13 juin, le *Huffington Post* rapporte une autre perspective. En effet, Nathalie IANNETTA défend *Charlie Hebdo*, accusé de misogynie. « Ce n’est pas la même chose d’être insultée et d’être caricaturée », a-t-elle déclaré, confiant ne pas avoir été choquée par ce dessin. « Je crois que leur problème à Charlie, c’est le foot », a-t-elle estimé. « Je pense qu’ils auraient pu faire la même (une) avec un pénis et un ballon au bout du pénis », a-t-elle ajouté. On en profite pour montrer la jolie réponse de la dessinatrice Catherine BEAUNEZ, présenté sur *France 24* lors de l’émission « Une semaine dans le monde », le 14 juin.



ÉTATS-UNIS – « Avortement : au tour de la Louisiane de restreindre l’IVG » titre *Slate* le 30 mai. En effet, c’est désormais en Louisiane que la Chambre des représentants vient d’adopter une loi interdisant l’avortement dès lors que les premiers battements du cœur de l’embryon peuvent être repérés. Une fois n’est pas coutume, le projet de loi a été écrit et porté par des démocrates.

RUSSIE – Gagner une prime en portant du maquillage et une jupe, la mauvaise idée d’une société russe. *Madame Figaro* revient, le 1^{er} juin, sur l’initiative de Tatprof, société russe spécialisée dans la fabrication des profils extrudés en aluminium qui a lancé son « marathon de la féminité ». Durant un mois, seront récompensées les employées qui viennent au travail en jupe et bien maquillées par une prime de 100 roubles par jour (environ 1,4 euro) afin d’« embellir » les journées de travail. Une initiative qui a suscité de nombreuses réactions négatives sur les réseaux sociaux. Un canal populaire sur *Telegram* évoque notamment un retour à « l’âge des Ténèbres ».

CANADA – Après plus de deux ans de travaux, une enquête publique a conclu que des milliers de femmes autochtones assassinées ou portées disparues au Canada ont été victimes d’une violence endémique caractéristique d’un « génocide ». Le rapport de quelque 1 200 pages a été rendu public lors d’une cérémonie en présence du Premier ministre Justin Trudeau et des familles des disparues au musée canadien de l’Histoire, à Gatineau au Québec (*Europe 1* le « juin »).

SUISSE - *L'Humanité* du 14 juin décrit la résurgence, 28 ans après une première « grève des femmes » qui avait mobilisé 500 000 participantes en 1991, de l'évènement féministe suisse. En effet, vendredi 14 juin dernier, à nouveau, les femmes ont secoué la Suisse « prospère pépère ». Portée par une nouvelle génération, la manifestation de la semaine dernière visait notamment à obtenir « la reconnaissance et un partage égal du travail domestique, sa valorisation économique et dans les assurances sociales », selon l'appel du mouvement féministe suisse. Par ailleurs, d'autres revendications concernent les corps et la sexualité, comme bénéficier d'un libre choix dans la reproduction, du droit à l'IVG libre et gratuit, de la gratuité des méthodes de contraception et des produits d'hygiène féminine, etc. Une prise de conscience politique qui devrait perdurer, selon *Libération* du 14 juin. On signalera [une série d'articles publiée](#) par le quotidien suisse *Le Temps* sur les enjeux mis en lumière par cette mobilisation, et l'analyse de l'historien Michel PORRET sur son blog : « [Bianca Castafiore en grève avec les femmes ?](#) »



Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) - [Service des droits des femmes et de l'égalité entre les femmes et les hommes](#)
Veille réalisée avec les outils de la Délégation à l'information et la communication des ministères sociaux (DICOM) - Photos © DR